



# Une créativité explosive !

Information sur la problématique des graffiti

Votre police et la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) – un organe intercantonal de coordination spécialisé de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et de police (CCDJP)



## Chers parents, chers responsables éducatifs, chers enseignants

C'est toujours une grande joie de voir les jeunes faire preuve de **créativité**, développer leurs intérêts et découvrir leurs points forts. En plein âge de l'**expérimentation**, les uns présentent des aptitudes pour la musique ou pour le sport, d'autres pour la construction ou l'aménagement, et d'autres encore pour le dessin et la peinture. Peut-être sont-ils même en train de découvrir une vocation, une voie, une carrière? Bien sûr, nul besoin que ce soit d'emblée un «super talent» pour devenir finalement «superstar», l'important est de reconnaître un don particulier et de le cultiver de façon adéquate.



Mais la jeunesse, c'est aussi l'âge de la **rébellion** et de la transgression des règles, histoire de tester les limites. C'est là qu'il faut être vigilant pour éviter que la fougue de la jeunesse ne s'allie à une énergie destructrice, source potentielle de problèmes non négligeables. Il en va ainsi des **graffiti illégaux**, lesquels réunissent ambition artistique et vandalisme dans un esprit de concurrence belliqueuse entre jeunes qui peut aller jusqu'à mettre en danger la vie des protagonistes.

## « Comment reconnaître si mon enfant est un graffeur ? »

1.

La scène des graffeurs possède son propre **jargon**. S'il permet aux jeunes de déterminer rapidement qui en fait partie, il permet aussi aux non-initiés de reconnaître un graffeur actif dans le milieu. Entre eux, les graffeurs se nomment aussi des «writers» ou des



«tagueurs», car tous ont une signature personnelle, le «tag». S'ils forment un groupe, ils deviennent un «crew», leurs bombes aérosol sont des «cans» et les embouts, ou buses, des «caps». De plus, chaque action a son propre terme selon sur **quoi** on spraye (wagons, voitures, maisons, édifices publics, ponts, murs, etc.) et **comment** on spraye (de l'intérieur, de l'extérieur, d'en haut, d'en bas, complètement, partiellement, seul ou en crew)!

Si donc, dans la discussion avec ses ami·e·s, vous entendez votre fils ou votre fille utiliser couramment des termes anglais que vous ne reconnaissez pas d'emblée, il n'est pas impossible qu'il ou elle évolue dans le milieu des graffeurs. Dans ce cas, il n'y a pas à hésiter : faites-vous expliquer de quoi il retourne !

2.

Quand les sprayeurs passent à l'action, ils évitent scrupuleusement de se faire surprendre par la police ou les agents de sécurité, de se faire filmer par des caméras de surveillance ou d'être reconnus par des passants, faute de quoi ils sont «busted», grillés. C'est pourquoi ils transportent leur matériel dans de petits **sacs à dos** et pas dans d'encombrantes boîtes à outils, portent des **habits sombres et simples**, de préférence des **sweats noirs à capuche**, des **casquettes** et des **foulards noirs** qui leurs servent au besoin à se couvrir la bouche et le nez. Si donc votre enfant se met à porter régulièrement ce genre de vêtements et que lesdits vêtements sont souvent tachés de peinture ou sentent la peinture, il est probable qu'il ou elle manipule des bombes aérosol.



1 Cf. par ex. sur Internet : *Vocabulaire graffiti et lexique du street art*





3.

Tout graffeur qui se respecte possède un « **blackbook** », un **carnet de croquis**. Il y développe ses tags et réalise des esquisses en prévision de futurs graffiti à apposer sur murs et véhicules. Si donc vous trouvez un tel carnet dans les affaires de votre enfant, demandez-lui des explications dans un dialogue constructif. Même démarche si vous constatez qu'il sort fréquemment la nuit ou dort très souvent chez un copain ou une copine (chaque fois avec un sac à dos plein à craquer) ou si vous tombez sur des indices comme des **ouvrages sur les graffiti**, des **marqueurs** (stylos de peinture et feutres), des **pochoirs**, des **gants en caoutchouc** et bien sûr des **bombes aérosol** – surtout si elles ont été commandées par palettes entières sur un site en ligne soi-disant pour un projet à l'école ou pour la déco du vélomoteur.

## « Que faire si mon enfant est un graffeur ? »

Entamez le dialogue avec lui et abordez les points suivants :

1.

Le graffiti, tout comme ses formes dérivées que sont l'éraflure (*scratching*) ou la gravure (*etching*), **endommage ou détruit la propriété d'autrui**. C'est donc un **délit**. Les frais de remise en état (voire les peines pécuniaires) peuvent être très élevés et même l'argent de poche le plus généreux n'y suffirait pas. De plus, aucune assurance



n'accepterait de payer. Bien des graffeurs pris sur le fait se sont endettés jusqu'à l'âge adulte. Il faut que votre enfant comprenne que vous ne voulez pas, et peut-être même ne pouvez pas, payer à sa place et que c'est à lui de supporter les conséquences de ses actes.

2.

Souvent les «sessions» (action consistant à peindre avec son crew) sont **dangereuses** et ressemblent à des **épreuves de courage**. Elles prévoient par exemple de grimper sur les toits (*rooftop bombing*) ou à sprayer un train qui s'arrête brièvement en gare (*backjump*); marcher sur les voies ferrées est extrêmement dangereux à cause des lignes électriques et des mouvements subits des rames de trains. Le graffeur qui court de tels risques jouit certes de l'estime de ses pairs, mais il peut aussi se blesser ou mourir. Ce qui n'est plus cool du tout!

3.

Essayez de découvrir ce qui motive votre enfant à sprayer. Peut-être lui trouverez-vous des alternatives légales et moins dangereuses. S'il graffe parce qu'il recherche des **sensations fortes**, proposez-lui un sport exigeant comme l'alpinisme ou le VTT. Si les graffiti sont pour lui une façon d'exprimer son talent **artistique**, il existe là aussi de nombreux moyens de le cultiver. Vous pourriez lui offrir un chevalet et une boîte de peinture à l'huile pour son anniversaire ou trouver les surfaces officielles qui peuvent être taguées en toute légalité, de sorte à garder ou ramener votre mini-Warhol sur le droit chemin.



SKPPSC

Prévention Suisse de la Criminalité PSC  
Maison des cantons  
Speichergasse 6  
3001 Berne

[www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch)

Mai 2020

